

## Conférence de presse qualité de l'air

vendredi 7 juillet 2017

« Le lac pur, nous l'avons, l'air pur nous l'aurons »

### Stratégie Air pur du Grand Annecy

---

L'amélioration de la qualité de l'air constitue un enjeu majeur pour notre agglomération.

Le Grand Annecy et la Commune nouvelle d'Annecy, conscientes de l'urgence de la situation, entendent avancer main dans la main et faire de cette problématique une priorité commune.

Leur constat est aujourd'hui très clair : la nécessité de la mise en place d'un plan d'actions global impliquant tous les acteurs de notre territoire et agissant aussi bien sur la pollution de fond que sur les pics de pollution est évidente.

#### LE GRAND ANNECY S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE DE LONG TERME

*car au-delà des mesures d'urgence prises en cas de pic de pollution,  
il nous faut agir sur la pollution de fond,  
à terme encore plus dangereuse pour la santé de tous.*

Nous devons agir ensemble sur tous les leviers qui nous permettront d'avoir à terme une réduction significative des impacts de la pollution sur notre santé comme sur notre environnement exceptionnel.

#### LE GRAND ANNECY S'ENGAGE DANS UNE ACTION GLOBALE

*Il souhaite s'attaquer à tous les types de polluants et toutes les sources de pollution.*

En janvier 2015, l'Agglomération d'Annecy avait organisé une conférence-débat au cours de laquelle des experts étaient venus présenter le bilan d'une étude sur l'évaluation des impacts sanitaires de la pollution. Ce rendez-vous avait également été l'occasion de présenter les moyens déployés par la collectivité pour améliorer la qualité de l'air.

Elle a depuis eu à cœur d'intégrer cet enjeu majeur dans toutes les politiques publiques qu'elle mène et particulièrement : l'action environnementale, l'aménagement du territoire, le Plan de déplacements urbains, ou encore la définition de son projet de territoire.

**LE GRAND ANNECY DÉCIDE DE FAIRE DE LA QUALITÉ DE L'AIR**  
**UN ÉLÉMENT TRANSVERSAL DE SES POLITIQUES**  
*dans tous ses domaines de compétences.*

Il nous faut aujourd'hui aller encore plus loin en proposant de nouvelles mesures mais aussi en impliquant le plus largement possible les habitants, les entreprises, nos partenaires et toutes les forces vives du territoire.

La mobilisation et le volontariat de tous sont nécessaires sur le long terme et au quotidien pour parvenir à des résultats mesurables.

**LE GRAND ANNECY S'ENGAGE AUX CÔTÉS**  
**DES VILLES D'ANNECY, CHAMBÉRY ET CHAMONIX**

La pollution n'a pas de frontière... c'est pourquoi au-delà de notre territoire, nous souhaitons également travailler main dans la main avec Chambéry et Chamonix pour harmoniser nos pratiques et nos outils de communication.

Un travail constructif a déjà été engagé dans ce sens. Il nous permettra d'avoir une action plus lisible pour les citoyens.

Une démarche conjointe d'Annecy, Chambéry et Chamonix auprès des Préfets va également être entreprise pour harmoniser les conditions de circulation d'un territoire à l'autre et auprès de Nicolas Hulot pour faire du thème de la qualité de l'air l'axe de la présidence française de la convention alpine .

**LE GRAND ANNECY S'ENGAGE À MOBILISER TOUS LES ACTEURS DU**  
**TERRITOIRE AUTOUR DE CETTE GRANDE CAUSE COMMUNE :**  
*informer, convaincre et faire changer les comportements.*

Cette conférence de presse est le premier acte d'une stratégie globale. Elle va nous permettre de vous présenter les premières mesures phares que nous proposons pour enrichir notre « arsenal anti-pollution ».

Nous reviendrons régulièrement vers vous pour vous présenter de nouvelles mesures, faire évoluer les pratiques et évaluer l'impact des actions mises en place.

### **LE GRAND ANNECY S'ENGAGE AUX CÔTÉS D'ATMO** **À ÉVALUER L'IMPACT DE SES ACTIONS**

L'Agglomération adoptera avant la fin de l'année 2017 son Plan local pour la qualité de l'air (PLQA). Les actions présentées ce jour en font partie mais la liste n'est pas exhaustive.

#### **Les axes prioritaires de notre action :**

- réduire la pollution induite par le trafic routier
- réduire la pollution induite par nos installations de chauffage
- réduire la pollution induite par l'activité industrielle et les travaux publics
- sensibiliser le grand public

# Les mesures phares

*en violet : actions Ville d'Annecy*

## 1) Réduire la pollution induite par le trafic routier

---

### Agir sur la pollution de fond

- mise en place de la vignette Crit'air (2017)
- **création d'une zone 30 au centre d'Annecy**, à l'intérieur de la rocade hors pénétrantes, progressivement à partir de 2017 pour une ville apaisée permettant le développement des modes doux et une meilleure sécurité des cyclistes
- développement d'une **politique de stationnement** qui privilégie les véhicules propres avec création de parkings en ouvrage supplémentaires et de P+R
- installation de garages à vélos sécurisés dans les parkings relais (à l'instar de celui de la gare d'Annecy géré par Vélonexy) et **en centre ville**
- achat de véhicules propres **pour la Ville d'Annecy** et le Grand Annecy lors des renouvellements, basculement de la flotte de la Sibra en bus propres (gaz) = **exemplarité des collectivités**
- développement de l'autopartage : expérimentation de voitures en libre service sans retour au point de départ sur la commune nouvelle, installation de voitures en autopartage sur les communes du Grand Annecy volontaires, mise en autopartage des véhicules des collectivités
- développement du co-voiturage de proximité grâce aux évolutions de l'appli mobilité de la Sibra qui permettra le co-voiturage de courte distance

### Agir en cas de pic de pollution

- mise en place d'une **zone de circulation restreinte**, sensibilisation des automobilistes dès l'hiver 2017, incitation au co-voiturage
- Transports en commun : instauration d'un ticket forfaitaire à 1€ la journée
- information de la population via les applications mobiles Sibra et Air to go

## 2) Réduire la pollution induite par nos installations de chauffage

---

### Pollution de fond

- Rénovation du bâti :
  - extension de l'opération **annécienne** « J'éco-rénove ma copro » à l'échelle du Grand Annecy et aux maisons individuelles fin 2018
  - rénovation exemplaire des bâtiments publics (**exemple : piscine des Marquisats**)
- Développement du chauffage collectif par les **réseaux de chaleur** utilisant les énergies renouvelables
- Mise en place du fonds air pour aider les particuliers à renouveler leurs appareils de chauffage au bois (automne 2017)
- Application stricte de l'**interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre**

### Épisode de pollution

- **Interdiction des feux d'agrément (cheminées à foyer ouvert) en cas de pic de pollution**

### **3) Réduire la pollution induite par l'activité industrielle et les travaux publics**

---

#### **Pollution de fond**

- accompagnement des plans de mobilité des entreprises
- développement des critères environnementaux dans les marchés publics intégrant notamment une charte « chantiers propres » et le bilan carbone des déplacements
- Contrôle et répression du brûlage à l'air libre des déchets industriels

#### **Pic de pollution**

- Interdiction pour les véhicules Euro 0, 1 et 2 de circuler lors des pics de pollution (travail en cours avec BTP 74)

## 4) Sensibilisation du grand public

---

### **Pollution de fond**

- Favoriser les changements de comportements au travers de différentes actions de sensibilisation dont la diffusion à l'automne d'un guide pratique sur la qualité de l'air

### **Pics de pollution**

- informer la population de la survenue d'un pic et des solutions pour se déplacer via les applications mobiles de la Sibra et d'Air to go
- informer la population des précautions à prendre en cas de pic de pollution via la partie « que faire en cas de pic de pollution » du guide pratique distribué à l'automne

## Agir ensemble

Rappelons que les causes de la pollution sont multiples, complexes et dépassent les limites de notre territoire. C'est en additionnant nos forces et en essayant d'agir sur tous les leviers que nous pourrions avoir un impact (transports, habitat, consommation, production...).

**L'agglomération agit au quotidien dans cette direction depuis de nombreuses années :**

- Développement de l'offre de transport en commun avec pour objectif de passer de 7 à 15 % des déplacements
- Réalisation de lignes de bus à haut niveau de service
- Mise en œuvre du schéma cyclable qui prévoit de passer de 110 à 220 km d'itinéraires cyclables d'ici à 2030
- Développement de l'offre de Vélonecy
- Développement de l'auto partage et du co-voiturage
- Renforcement des parkings relais (P+R) bien desservis par les TC
- Soutien financier au plan de déplacements en entreprises avec la prise en charge de 25 % de l'abonnement annuel au réseau de bus
- Implantation d'un réseau de bornes pour la recharge des véhicules électriques
- Mise en œuvre d'un nouveau plan de déplacements urbains
- Démarche territoire à énergie positive (Tepos), labellisation Cit'ergie
- Conversion progressive du parc automobile des services publics aux véhicules électriques, au gaz et hybrides
- Généralisation des formations à l'éco-conduite des agents de la collectivité
- Réduction de la vitesse à 110 km/h sur l'autoroute A41 entre la barrière de péage de Saint-Martin de Bellevue et la sortie de Seynod
- Nouveau programme local de l'habitat
- Structuration d'une filière bois énergie
- Préservation des espaces agricoles
- urbanisation en synergie avec les axes de transport en commun
- Réalisation d'une trame nature en ville
- Développement de chauffage urbain
- Fusion du Club Climat de la Ville d'Annecy et du Comité d'orientation pour la qualité de l'air de l'Agglo qui deviennent : Le Club Air Climat du Grand Annecy
- Adhésion à l'association *Atmo Auvergne-Rhône-Alpes*, observatoire agréé par l'État pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air dans notre région afin de bénéficier directement de l'expertise de cette structure.

Mais la qualité de l'air est l'affaire de tous et au-delà des mesures que les collectivités peuvent prendre, nous ne pouvons qu'inciter tous les habitants adopter de nouvelles habitudes.

En effet, la multiplication des efforts individuels, soutenus par une politique publique déterminée en faveur d'un environnement sain, reste la méthode la plus efficace pour protéger collectivement et durablement notre cadre de vie.

## **Adoptons les petits gestes qui ont de grands effets**

Déplaçons-nous à pied, en rollers ou à vélo

Adoptons l'éco-conduite

Empruntons les transports en commun

Devenons adeptes du co-voiturage

Ne brûlons pas nos déchets verts, adoptons le compostage

Ne surchauffons pas nos logements

Remplaçons nos anciennes chaudières

Consommons local

Réduisons nos déchets

Contact presse :

Véronique BONNARD, directrice de la communication

Tél. 04 50 63 48 88

vbonnard@grandannecy.fr

**WWW.GRANDANNECY.FR**